|  |
| --- |
|  |
|  |
| **Centre d’Études et d’Expertise sur les Risques, l’Environnement,**  **la Mobilité et l’Aménagement**  Dont le siège se situe :  2 rue Antoine Charial  CS 33927  69426 Lyon Cedex 03  **Ci-après désigné "l’acheteur"** |
|  |

**ACTE D’ENGAGEMENT (A.E.)**

**Marché  n° 25-111\_MM**

|  |
| --- |
| **Objet de l’Acte d’Engagement** |
| Prestations de mise à disposition de contenants, enlèvement et traitement des déchets de la Direction territoriale Hauts de France du Cerema – Sites de Sequedin et Saint Quentin |

Cet acte d’engagement correspond :

À l’ensemble du marché/de l’accord cadre

Au lot suivant

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | N° lot | Intitulé du lot | Numéro de Marché |
|  | **1** | **Site de SEQUEDIN** | **25-111\_MM1** |
|  | **2** | **Site de Saint QUENTIN** | **25-112\_MM2** |

À l’offre de base :

# ARTICLE 1– NANTISSEMENTS ET CESSIONS DE CREANCES

La personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances en application de R2191-45 et suivants du code de la commande publique :

Monsieur Pascal BERTEAUD, Directeur Général du CEREMA

2 rue Antoine Charial

CS 33927

69426 Lyon Cedex 03

# ARTICLE 2 - COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Le comptable assignataire des paiements est l’agent comptable secondaire dont les coordonnées sont les suivantes :

Madame l’agent comptable secondaire

Ile de Saulcy  
Bâtiment C CS 30855  
57045 METZ Cedex 1

# ARTICLE 3 – IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

**3.1.Identification du titulaire**

Je soussigné (nom, prénoms) :

agissant en qualité d’ opérateur individuel :

m’engage sur la base de mon offre pour mon propre compte

OU

engage la société: sur la base de son offre

nature juridique de la société :

au capital de :

ayant son siège social à :

adresse courriel :

code d'activité économique principale APE :

N° de SIRET :

Téléphone :

Adresse électronique (https/):

L’entreprise est une PME (au sens du décret d'application n°2008-1354 de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique).

Oui  Non

**3.2. Identification et nature du groupement**

Nous soussignons, l’ensemble des membres du groupement nous engageons, sur la base de l’offre du groupement d’opérateurs économiques :

1. contractant N°1

Nom et prénom :

agissant en qualité de :

au nom et pour le compte de :

nature juridique :

au capital de :

ayant son siège social à :

code d'activité économique principale APE :

n° de SIRET :

adresse courriel

Téléphone :

Adresse électronique (https/):

L’entreprise est une PME (au sens du décret d'application n°2008-1354 de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique).

Oui  Non

1. contractant N°2

Nom et prénom :

agissant en qualité de :

au nom et pour le compte de :

nature juridique :

au capital de :

ayant son siège social à :

code d'activité économique principale APE :

n° de SIRET :

adresse courriel

Téléphone :

Adresse électronique (https/):

L’entreprise est une PME (au sens du décret d'application n°2008-1354 de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique).

Oui  Non

Nature du groupement :  conjoint OU   solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire :  Oui  Non

Les membres du groupement désignent le mandataire  suivant:

*Nom commercial et la dénomination sociale du mandataire :*

*Représenté par :*

**3.3. Engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché stipulées à l’article 3 du CCAP et conformément à leurs clauses et après avoir établi la déclaration prévue aux articles R2143-5 et suivants du code de la commande publique,

m'engage sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

OU

nous engageons sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

# ARTICLE 4 – PRIX

Le titulaire ou l’ensemble des membres du groupement s’engagent à exécuter les prestations forfaitaires annuelles demandées aux prix indiqués ci dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Montant de base** | **Montants en € HT** | **Montant en € TTC** |
| **Prestations forfaitaires annuelles** |  |  |

Montant de base HT arrêté en toutes lettres :

Le titulaire ou l’ensemble des membres du groupement s’engagent à exécuter les prestations sur bons de commande demandées aux prix indiqués dans l’annexe financière, annexe à l’acte d’engagement.

Le marché est conclu sans minimum et avec un maximum fixé à 7 000 € HT pour le lot 1 et 3 000 € HT pour le lot 2 sur la durée globale du marché.

Tous les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois Mo soit le mois de remise des offres, comme mentionné en page de garde du règlement de consultation.

En cas de groupement les membres du groupement indiquent dans le tableau ci-dessous la **répartition des prestations** que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
| *Contractant N°1 :* |  |  |
| *Contractant N°2 :* |  |  |
| *Contractant N°3 :* |  |  |

# ARTICLE 5 – PAIEMENT – COMPTE(S) A CREDITER

Le maître d’ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

Au nom de :

Sous le numéro :

Code banque : Code guichet : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

En cas de groupement, en l’absence de compte unique, fournir un RIP, RIB par cotraitant.

**ARTICLE 6 – AVANCE**

Conformément au CCAP, le titulaire :

Accepte l’avance

Si la case n’est pas cochée, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l’avance.

# ARTICLE 7 – SIGNATURE DU MARCHE PAR LE TITULAIRE OU EN CAS DE GROUPEMENT LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT

J’affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je n’entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du code de la commande publique et que je suis en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

J’atteste sur l'honneur que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10 à L. 1221-15 et L. 3243-1 à L. 3243-4 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

Fait en un seul original,

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire(\*) | Lieu et date de signature | Signature |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente. En cas de groupement, à défaut d’habilitation du mandataire, signature des cotraitants.

# ARTICLE 8 – ACCEPTATION DE L’OFFRE PAR L’ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

* Annexe  : annexe financière (en PJ )

Fait en un seul original,

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire(\*) | Lieu et date de signature | Signature |
|  |  |  |

# ARTICLE 9 – CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES (1)

A , le

Le représentant du pouvoir adjudicateur (2)

1. à remplir par l’administration en original sur une photocopie
2. Date et signatures originales